

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 26 MAI 2016 A 20 H 00 A LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

- **DESAFFECTE** une partie du chemin rural N°17 située « la Motte Auffray » (partie comprise entre les parcelles cadastrées ZD Ns° 51-52-54 et ZE Ns° 73-74) d'une contenance de 21 a 89 ca en vue de sa cession au JARDIN DE RABELAIS.
- **ACCEPTE** de ne pas augmenter les tarifs généraux des prestations de la SARL LES CHAMPS FLEURIS à compter du 02 avril 2016.
- **CRÉE** un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe.
- **EMET** un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.
- **DONNE** un avis favorable au projet de classement du site de « la Confluence de la Loire et de la Vienne » sous conditions de maintenir la superficie actuelle de peupliers et d'appliquer l'arrêté actuel qui prévoit un recul de 12 m pour les plantations.

Le Maire,
Laurent CHAUVELIN